CONSIGNES SANITAIRES

Séances plénières des mardi 19, mercredi 20, mardi 26 et jeudi 28 mai 2020

En cas de symptômes *Covid-19* veuillez rester chez vous

- Seul-e-s les membres du Bureau et les cheffes et chefs de groupe seront autorisés à passer par la porte principale entre 16h15 et 17h (une liste de ces personnes doit être transmise à l'OMM) pour se rendre à la séance BUR-CDG qui se déroulera au restaurant l'Attique. Ils pourront emprunter les ascenseurs en respectant les consignes indiquées
- PARKING: pour les personnes au bénéfice d'une place de parking, elles ne pourront emprunter les ascenseurs que pour retourner à leur véhicule, à leur arrivée il leur faudra emprunter les escaliers et entrer par la porte arrière réservée au CM
- Les badges préalablement désinfectés vous seront remis par Valérie Hénot comme habituellement.
 Vous devrez les conserver jusqu'au 28 mai
- Un flacon individuel de solution alcoolique pour les mains vous sera remis en même temps que votre carte ; il vous appartiendra de le reprendre avec vous à chaque séance jusqu'à la fin de la législature.

 Des solutions hydro-alcooliques seront également à disposition aux entrées de la salle
- Nous vous invitons à vous munir de votre propre stylo pour la signature des feuilles de présence. En cas d'oubli un stylo vous sera remis, il vous faudra le conserver pour toutes les séances
- Un masque vous sera fourni si vous n'en avez pas
- Nous vous conseillons de prendre votre bouteille d'eau ou votre gourde. Petit rappel, il n'y a que l'eau qui est acceptée dans la salle Obasi

INFORMATIONS:

- Les séances se tiendront à huis clos, le public ne sera pas admis
- Les journalistes seront installé-e-s dans les cabines des interprètes, donc leur nombre sera limité
- Dans la salle Obasi : la disposition par groupe sera la même mais en utilisant toute la salle. Il y aura donc 2 sièges vides entre 2 CM (distance de plus de 2m respectée), il en sera de même pour les membres du Bureau
- Les membres du Bureau qui voudront prendre la parole le feront exceptionnellement depuis leur place
- Une désinfection des surfaces ayant pu être souillées sera effectuée avant et après les séances (plan de travail, tableau de commande, tige du micro, accoudoir, etc.)
- Les micros seront recouverts avec un film plastique jetable
- Les casques audio seront remis aux personnes qui en feront la demande auprès de Christian Maréchal, il n'y en aura pas sur les bureaux
- Il n'y aura pas de vestiaire dans le couloir, vous pourrez poser vos vêtements à côté de vous sur un siège libre
- La pause repas se fera à l'extérieur de la salle Obasi, la cafétéria sera fermée. Des tables seront rajoutées avec un maximum de 3 chaises autour. Un sac individuel biodégradable contenant 3 sandwiches, une salade de fruits, une bouteille d'eau de 50cl, une cuillère compostable et une serviette vous sera remis.
- Le bar sera fermé. Vous aurez uniquement accès au robinet d'eau. Des serviettes jetables et du savon seront à disposition
- Les fontaines à eau bec de cygne seront condamnées